



**Déclaration de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) au CDEN de Seine-Maritime.**

Séance du 28 septembre 2023

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Maritime,

Madame la Directrice Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Avec une stabilisation des effectifs dans les collèges seino-marins, l'administration a décidé de retirer 28 postes de l'enveloppe départementale de moyens pour la rentrée 2023. Pas de miracle donc en ce mois de septembre : la promesse présidentielle « un enseignant devant chaque classe » n'est pas tenue. Il y a encore plus d'élèves par division et les conditions de travail des élèves et des personnels sont à nouveau dégradées. Il manque beaucoup de PsyEN ainsi que bon nombre d'infirmier·es scolaires, de CPE, d'AED, d'AESH ou de personnels administratifs.

De plus, les heures supplémentaires sont toujours plus nombreuses et en augmentation. Cela est encore plus prégnant dans les établissements où la rentrée a dû être réorganisée en plein été, du fait de la sous-estimation des effectifs et d'ouvertures tardives de divisions supplémentaires. Les personnels n'en peuvent plus, ils sont déjà

épuisés alors que le premier mois de l'année scolaire n'est pas encore terminé. Les personnels ne veulent pas travailler plus pour gagner (à peine) plus... ils réclament une véritable revalorisation de leur traitement, ce qui passe d'abord par une hausse réelle du point d'indice tenant compte de l'inflation. Et ils ne veulent pas de contrepartie à cette revalorisation. Le Pacte, instauré dès cette rentrée est déjà un fiasco annoncé et entraîne des tensions dans les établissements. La mise en œuvre du soutien est renvoyé au local, et se met en place au détriment de la technologie, supprimée brutalement en 6<sup>ème</sup> pour financer ce dispositif. La communication lamentable sur les remplacements de courte durée et la formation continue vise à culpabiliser un peu plus les personnels, pour pallier le manque de remplaçants.

Alors que des canicules sont encore plus précoces, plus longues, plus intenses, plus fréquentes, comment travailler dans des salles de classes, parfois des préfabriqués, des CDI, des vies scolaires surchauffées ?

Le registre SST rempli par bon nombre de collègues confirme qu'il est urgent d'engager un plan bâtiments axé vers la prise en compte des nouvelles conditions climatiques. Le plan ambition collège en 2024 ira-t-il dans ce sens ? Pourrions-nous dès aujourd'hui avoir des informations qui vont dans ce sens ?

Dès 2019, le SNES-FSU avait exigé qu'une réflexion s'engage sur le bâti scolaire et son adaptation au changement climatique. Le bâti scolaire doit faire l'objet d'un plan d'investissement à la mesure des enjeux de réduction de consommation énergétique. Les collectivités territoriales doivent y affecter des moyens nécessaires. Il en va de la santé des personnels à commencer par celle des plus fragiles. Les conséquences sur le transport scolaire de la sectorisation scolaire et de l'implantation des établissements doivent être mieux étudiées, dans une optique de protection de l'environnement.

Concernant l'ordre du jour, la FSU remarque que la dotation attribuée aux établissements par élève ne progresse pas suffisamment. Pourtant, les prix de l'énergie sont prévus à la hausse, comme ceux des denrées alimentaires... Et pour assurer la ventilation des salles de classes, les fenêtres restent souvent ouvertes, quelle que soit la température

extérieure... Depuis un an et demi, les établissements scolaires chauffent aussi l'air extérieur...

Chaque élève de collège est doté de 310€ pour assurer le fonctionnement de son établissement. C'est mieux que l'an dernier mais loin des 326€ de 2018, c'est-à-dire avant la crise sanitaire et l'explosion des coûts de l'énergie.

Pendant ce temps, 7 millions d'euros dorment dans les réserves des établissements. Le détail par établissement n'apparaît plus dans les documents fournis. Pour quelle raison ? C'est une baisse d'1 million qui est en quelque sorte basculée vers la DGF. Nous saluons cependant les efforts que le département a engagés depuis plusieurs années pour faire baisser ces réserves. Mais la FSU ne cesse de rappeler que cet argent public n'a pas à être thésaurisé, et qu'il doit être utilisé pour participer à la scolarité des collégiens, en limitant par exemple l'augmentation des tarifs de demi-pension, surtout dans la situation difficile que nous subissons.

Enfin, nous rappelons que l'inclusion de tous les élèves bute dans notre département trop souvent sur l'insuffisance des moyens alloués à leur réussite. L'augmentation des effectifs en ULIS (faute d'ouvertures suffisantes, à quand une ULIS dans chaque établissement ?) et la grande précarité des AESH sont les principaux freins à la réussite de cette inclusion. Les AESH, qui font un travail admirable autant que nécessaire, gagnent pour la plupart moins de 1000€/mois puisqu'on les maintient à 24h. Leur métier, devenu indispensable, nécessite un vrai statut de personnel d'Etat de catégorie B.

La FSU restera engagée, auprès des personnels, pour obtenir de réelles avancées sur tous ces points.